

Il était une fois Belrem...

Belrem est le nom que portait Beaurainville au XI^e siècle. On le retrouve dans la tapisserie de Bayeux qui raconte la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie.



Voyage dans le temps : savez-vous qu'il y a bien longtemps, en plein cœur du Moyen Âge, Beaurainville (Belrem à l'époque) fut le théâtre d'un événement historique important ?

Imaginez : nous sommes en 1064 et le roi d'Angleterre qui se fait vieux n'a pas d'enfant. Harold, le beau frère, et Guillaume de Normandie aimeraient tous deux lui succéder... mais il n'y a qu'un trône !

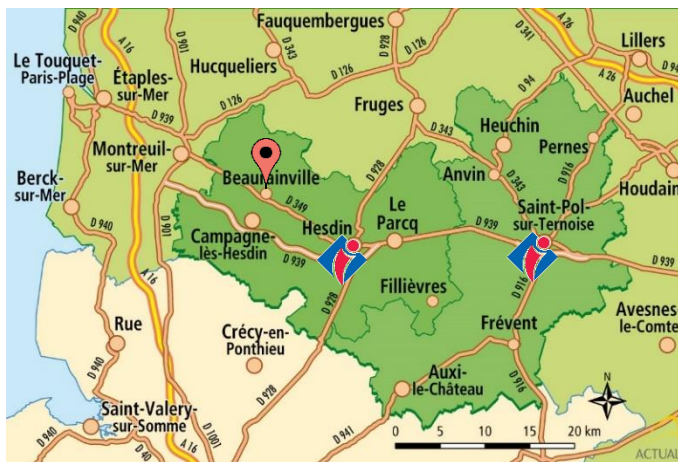
Un jour qu'Harold et sa flotte se dirigent vers la Normandie, des vents violents font dériver les bateaux qui s'échouent près de Saint Valéry.

Guy de Ponthieu en vertu d'un droit maritime, s'empare des naufragés et les emprisonne dans le château de Belrem. Harold parvient à prévenir Guillaume de Normandie qui paie une rançon à Guy afin de délivrer les prisonniers. En échange, Harold jure de renoncer à la couronne d'Angleterre.

Enfin libre, Harold retourne chez le vieux roi, viole le serment fait à Guillaume et s'empare du trône à la mort du vieillard.

Cette trahison n'est pas pour plaire à Guillaume qui rappelle à Harold son serment. Hélas, le jeune roi fait sourde oreille et Guillaume, après l'avoir blâmé et porté l'opinion générale contre le Saxon, débarque avec sa flotte pour attaquer l'Angleterre.

C'est le début d'une conquête, c'est la naissance d'un nom : Guillaume le Conquérant, vainqueur à Hasting en 1066.



A HESDIN

21, Place d'Armes 62140 Hesdin

+33 (0)3 21 86 19 19

accueil@7valleesternoistourisme.com

☞ Hors vacances scolaires :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

☞ Vacances scolaires (entre printemps et automne) :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h ainsi que les dimanches et jours fériés, de 10h à 13h

A SAINT POL SUR TERNOISE

Place de l'Hôtel de Ville

62130 Saint Pol sur Ternoise

+33 (0)3 21 47 08 08

accueilstpol@7valleesternoistourisme.com

☞ Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ; le samedi, de 10h à 12h

www.7valleesternoistourisme.com

Tous nos sentiers en téléchargement PDF et au format GPX sur notre site web !




Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram



Conception, impression : OT7Vallées Ternois. Cartographies : Actual.
Photo de couverture : OT7VT

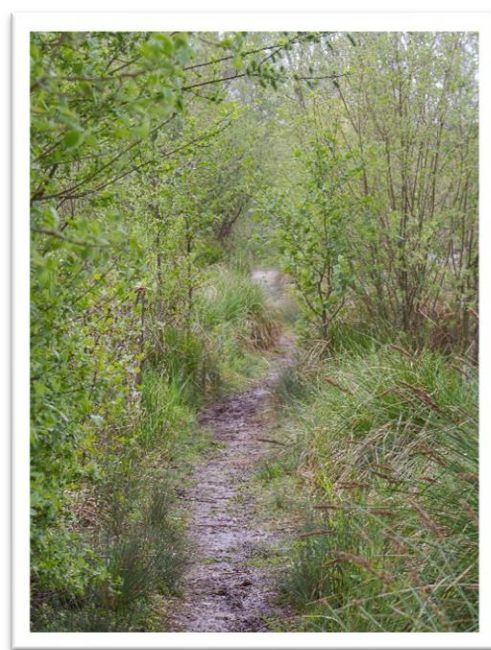
RANDONNÉE PEDESTRE EN 7 VALLEES TERNOIS

Sentier le Belrem

14m  88m
93m

9km - 3h

Départ : Place de la mairie
232, rue de la Canche 62990 Beaurainville
Niveau : facile



Le sentier serpente au gré de la Canche et s'enfonce dans une zone marécageuse fournie en végétaux. Plus loin, il offre une superbe vue sur Beaurainville et Maresquel Ecquemicourt.

7 Vallées Ternois
TOURISME



1. Quitter la place de la mairie côté église. Prendre à droite la rue de la Canche, poursuivre à droite, passer le long de la Petite Ferme.

2. Juste après le pont sur la Canche, tourner à droite rue du Marais-de-la-Place. Longer ainsi les rives de la Canche, bifurquer à droite pour entrer dans le marais (bien suivre le sentier). Rejoindre les bords de la Canche (vue sur les vestiges de la forteresse des Lianne). Plus loin, traverser la base de canoë kayak et déboucher rue des Étangs.

3. Prendre à gauche sur quelques mètres, puis tourner à droite. En lisière de bois, pénétrer à nouveau dans le marais en suivant le chemin à droite bordant parfois la Canche.

4. Tourner à gauche, traverser une peupleraie. À droite, longer le grand fossé (chemin parallèle au étangs communaux), et sortir du marais en retrouvant la rue des Étangs.

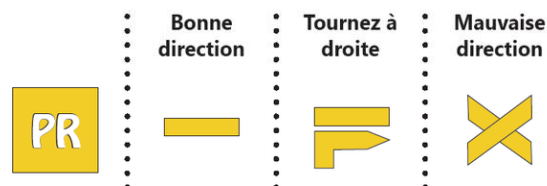
5. Emprunter celle-ci à droite. Prendre la D113 à droite sur quelques mètres et tourner à gauche, rue de la Campagne. Monter ainsi vers les hauteurs de Beaurainville.

6. À la piste, aller à gauche sur 100m. Bifurquer à droite sur un chemin herbeux en direction du bois Collet. Suivre la lisière à gauche. Rue du Mont-Blanc, tourner à droite. Au virage en bas, aller un peu à droite sur un chemin, puis continuer à droite, direction Loison-sur-Créquoise avant de tourner à gauche sur la D113 (prudence !).

7. S'engager à gauche sur le chemin du Prieuré (vue sur le moulin de la Bleuance). Traverser le domaine de la ferme du Prieuré (domaine privé : respecter les lieux). Rue de la Canche, tourner à droite pour regagner votre point de départ.

Code de bonne conduite du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez les cultures et les animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas peur en forêt.
7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.



N° d'urgence : 112

Légende

